

Août 2026

Document Commercial : Fiche Mensuelle

Crelan Fund EconoFuture

Gestionnaires du compartiment :



Michaël De Man



Stijn Plessers

Description du compartiment

Crelan Fund EconoFuture est un compartiment de Crelan Fund, une SICAV belge, avec comme société de gestion luxembourgeoise Luxcellence Management Company SA, et pour lequel Econopolis Wealth Management SA agit en tant que délégué pour la gestion de portefeuille. Le compartiment vise à offrir aux investisseurs des rendements à long terme en prenant des risques modérés. Il y parvient en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et d'obligations, sans privilégier une région géographique spécifique ni un secteur d'activité particulier. Crelan Fund EconoFuture s'adresse aux investisseurs ayant un horizon d'investissement d'au moins 5 ans et investit au maximum 60 % en actions.

Vue d'ensemble du compartiment

General

Compartiment de :	Crelan Fund, une société d'investissement Belge
Date de lancement :	Novembre 2010
Horizon d'investissement :	5 ans
Devise :	EUR
Parts :	Capitalisation
Code ISIN Classe R Capitalisation :	BE6209692431
Encours :	EUR 555.66 M
Rapport de la VNI :	L'Echo, De Tijd
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation° :	1.5%
Frais de transaction :	0.1%
Commission de performance :	s.o.
Frais d'entrée :	max. 5.00%
frais de sortie :	Non
Classification SFDR° :	Compartiment Article 8
Autorisé en :	Belgique

Valeur nette d'inventaire

VNI° Classe R-Cap :	EUR 147.89
---------------------	-------------------

Rendements Annuels R(CAP)	2025	2024	2023	2022	2021
BE6209692431	1.74%	8.57%	8.69%	-11.72%	8.80%
Rendements Cumulés R(CAP)	Year To Date°		Month To Date°		
BE6209692431	5.79%		1.50%		
Rendements Actuariels° R(CAP)	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création	
BE6209692431	9.23%	6.65%	2.75%	2.52%	
Caractéristiques de l'Obligation	Rendement actuariel à l'échéance°	Rendement moyen du coupon°	Maturité moyenne°	Notation moyenne°	Duration°
BE6209692431	4.71%	3.43%	11.85 jaar	A-	6.43 Ans

VNI° Évolution Crelan Fund EconoFuture (BE6209692431; CAP)



Avertissement : les rendements passés et l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs ni de l'évolution future de la VNI. Les rendements et l'évolution de la VNI présentés tiennent compte des frais courants, mais pas des éventuels frais et taxes d'entrée et de sortie.

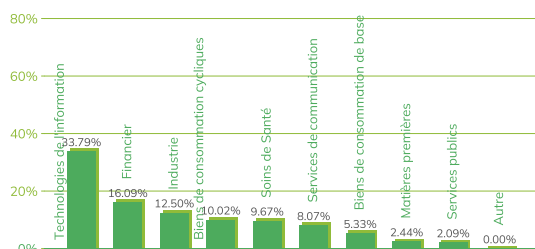
Aperçu des obligations			Aperçu d'actifs		
	% Total	Devise		% Total	Devise
1 United States	4.72	USD	1 NVIDIA	1.76	USD
2 Vgp Nv	3.04	EUR	2 Microsoft	1.58	USD
3 Ireland	2.63	EUR	3 Alphabet	1.53	USD
4 Europe	2.22	EUR	4 Apple	1.43	USD
5 Romania	2.12	EUR	5 Amazon.com	1.31	USD

Nombre de positions° : 263

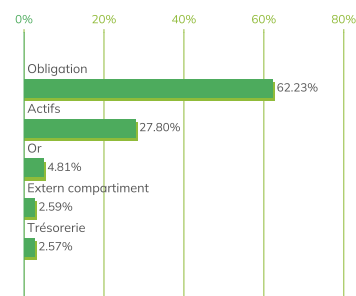
Nombre de positions° : 194

Répartition sectorielle d'actifs

*pourcentage d'actifs du compartiment

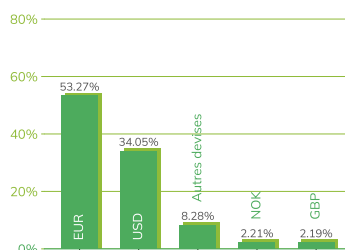


Allocation d'actifs



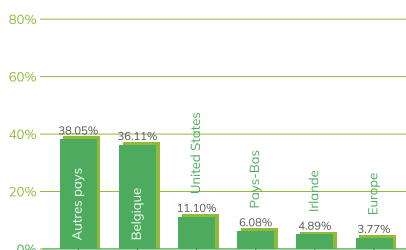
Répartition par devise

pourcentage du total*



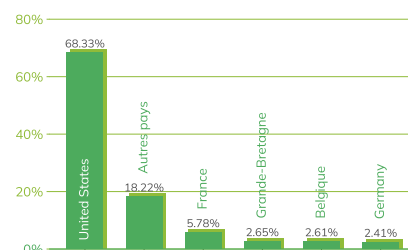
Répartition géographique des obligations

*pourcentage des obligations du compartiment



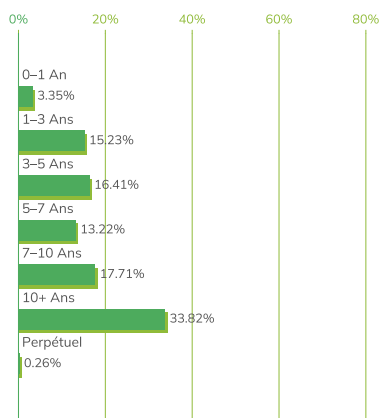
Répartition géographique d'actifs

*pourcentage d'actifs du compartiment



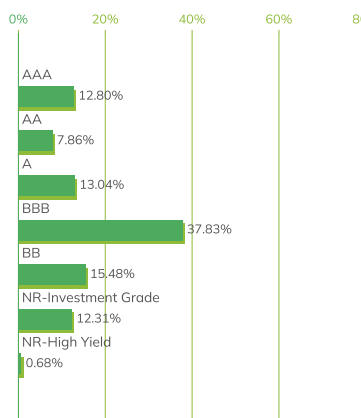
Maturité des obligations

*pourcentage des obligations du compartiment



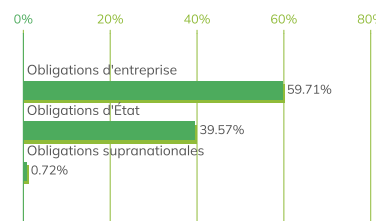
Notation des obligations*

*pourcentage des obligations du compartiment



Type d'obligations

*pourcentage des obligations du compartiment



Commentaire du gestionnaire

En août, des bénéfices ont été pris sur le portefeuille d'actions. En raison des solides performances des actions cette année, la pondération avait augmenté. Elle a été réduite, non pas parce que la vision sur les actions est négative, mais afin de maintenir le profil de risque en équilibre. Parmi les classes d'actifs, les gestionnaires ont surtout été actifs dans la poche obligataire. Ils ont fortement renforcé l'exposition à la dette senior de KBC arrivant à échéance en 2037 et ont consolidé la position dans Silfin. Sur le marché primaire, ils ont pris de nouvelles positions dans Groupe Bruxelles Lambert arrivant à échéance en 2034 et dans Athora Holding. Dans le même temps, les gestionnaires se sont séparés d'une ligne obligataire de Cofinimmo et ont allégé une position dans une banque de développement hongroise. Dans la partie actions, l'exposition aux marchés émergents via un tracker a été légèrement réduite. L'ensemble reflète une préférence pour des obligations d'entreprise belges et européennes de qualité présentant un profil de rendement attrayant. La répartition du compartiment entre émetteurs et échéances reste ainsi large.

Risque



L'indicateur synthétique de risque suppose que vous conservez le Produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez à un stade précoce et vous pourriez récupérer moins. L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs subissent des pertes sur le Produit en raison de l'évolution des marchés ou parce qu'il n'y a pas d'argent disponible pour le paiement. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7. Il s'agit d'une classe à risque faible à moyen. Cela signifie que les pertes potentielles liées aux performances futures du Produit se situent à un niveau faible à moyen et si la situation du marché se détériorait, cela n'aurait probablement pas d'impact sur nos paiements en votre faveur. Risques liés à ce Produit que l'indicateur ne prend pas suffisamment en compte, mais qui peuvent entraîner une diminution de la valeur nette d'inventaire du Produit : **Risques liés aux investissements sur les marchés émergents** : Ce risque est moyen. Il s'agit du risque lié à l'investissement sur les marchés émergents, qui présentent généralement une volatilité plus élevée que les marchés développés (matures) et dont la valeur peut augmenter ou diminuer soudainement. Dans certaines circonstances, les investissements sous-jacents peuvent devenir illiquides, ce qui peut limiter la capacité du gestionnaire du Produit à vendre tout ou partie des actions du portefeuille. Les marchés émergents peuvent disposer de systèmes d'enregistrement et de réglementation moins avancés que les marchés plus développés (matures), ce qui peut accroître les risques opérationnels d'investissement. Des risques politiques et des conditions économiques défavorables peuvent survenir plus fréquemment sur ces marchés. **Risques liés aux investissements sur les marchés frontalières** : Ce risque est moyen. Il s'agit du risque lié à l'investissement sur des marchés frontalières dont l'infrastructure juridique, judiciaire et réglementaire est encore en développement et qui engendre une incertitude juridique importante pour les participants au marché local et pour les participants étrangers. La différence entre les marchés frontalières et les marchés émergents est que les marchés frontalières sont considérés comme étant économiquement quelque peu moins développés que les marchés émergents. Certains marchés sont très risqués pour les investisseurs et, avant d'investir sur un marché, les investisseurs doivent vérifier qu'ils comprennent correctement les risques associés et qu'il s'agit d'un investissement approprié. **Risque de durabilité** : Il s'agit d'un événement ou d'une condition ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir un impact négatif significatif sur la valeur de l'investissement d'un produit. **Risque lié à la détention d'obligations convertibles contingentes (CoCos)** : les obligations convertibles contingentes peuvent être automatiquement converties en actions ou faire l'objet d'une réduction de valeur si la solidité financière de l'émetteur se détériore d'une certaine manière. Cela peut entraîner des pertes importantes ou totales de la valeur de l'obligation. Veuillez consulter le prospectus du Produit pour plus d'informations sur les risques. Ce produit ne prévoit aucune protection contre les performances futures du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Durabilité

Ce compartiment applique une politique d'investissement responsable basée sur quatre stratégies : exclusion négative*, sélection fondée sur des normes*, intégration ESG* et une approche « best-in-universe » dans laquelle seules les entreprises présentant de solides scores ESG sont sélectionnées. En outre, les entreprises impliquées dans des activités controversées telles que la production d'armes, le tabac et l'extraction nuisible de pétrole et de gaz sont exclues. Le compartiment exerce également activement ses droits de vote afin de promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la politique d'investissement durable de ce compartiment via le lien. Si vous souhaitez investir dans ce compartiment, il convient de tenir compte de l'ensemble de ses caractéristiques et objectifs durables.

Politique d'investissement

L'objectif du Produit est de viser un rendement intéressant à long terme en prenant des risques modérés. Pour atteindre cet objectif, le Produit investit principalement dans un portefeuille diversifié d'actions (min. 0 % et max. 60 % du portefeuille) et d'obligations, sans privilégier une région géographique spécifique ni un secteur particulier. Le Produit n'a pas de benchmark. Il est géré activement. Le gestionnaire du portefeuille dispose d'un certain pouvoir discrétionnaire dans la composition du portefeuille du Produit, conformément aux objectifs d'investissement et à la politique d'investissement. Le Produit peut également investir jusqu'à 10 % dans des instruments du marché monétaire et 20 % dans des parts d'organismes de placement collectif. Le Produit peut investir jusqu'à 5 % de ses actifs totaux dans des obligations dites « convertibles conditionnelles », également connues sous le nom de « CoCo's ». Le Produit n'investit pas dans des actions d'entreprises exclues de l'univers d'investissement sur la base des lignes directrices éthiques du fonds souverain norvégien (Government Pension Fund Norway) (« Liste d'exclusion », telle que publiée sur le site web de la Norges Bank : [website](https://www.nb.no/en/for-investors)). Les obligations et instruments de dette dans lesquels le Produit investit sont émis par divers types d'émetteurs : États, entreprises publiques, sociétés privées et/ou institutions internationales. Les émissions et/ou émetteurs ont généralement une notation « investment grade » (minimum BBB- et/ou Baa3). Le Produit n'investira pas plus de 50 % de son portefeuille dans des obligations à haut rendement ou dans des obligations non notées. Le Produit n'investira pas plus de 10 % de son portefeuille dans des obligations de marchés émergents ou frontalières dont la notation est inférieure à BB- et/ou Ba3, et pas plus de 5 % de son portefeuille dans des actions de marchés émergents ou frontalières. L'allocation des actifs ainsi que la sélection des titres se font essentiellement sur la base d'une vision à long terme. Le risque de change n'est pas systématiquement couvert. Les gestionnaires décident de couvrir totalement, partiellement ou pas du tout le risque de change, en fonction de leurs anticipations concernant l'évolution des devises par rapport à l'euro. Le Produit peut également investir dans des instruments financiers dérivés tels que des options, des futures, des swaps, etc. Les dérivés utilisés sont basés sur des actions ou indices d'actions, ou sur des titres assimilables à des actions, sur des obligations ou indices obligataires, ou encore sur des liquidités en différentes devises. Cette liste n'est pas exhaustive. Ces transactions peuvent être effectuées tant à des fins de couverture que pour atteindre les objectifs d'investissement du Produit. Leur utilisation n'augmente pas en soi le profil de risque du Produit. Le Produit promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR, ainsi que de bonnes pratiques de gouvernance, grâce à une politique d'exclusions et à une intégration contraignante de critères ESG dans le processus d'investissement. Cette politique peut être consultée ici. Bien qu'il n'ait pas d'objectif d'investissement durable, le Produit comprend une part minimale de 60 % d'investissements durables. Le Produit présente un alignement minimal de 90 % sur les caractéristiques E/S. Cette politique est obligatoire pour le gestionnaire du Produit. Une procédure en deux étapes est appliquée : - Une étape visant à exclure certaines entreprises (principalement sur la base de la liste d'exclusion du fonds souverain norvégien et du Pacte mondial des Nations Unies), ainsi qu'à exclure les activités figurant sur la liste d'exclusions et d'activités inadmissibles de l'IFC (par exemple, titres émis par des entreprises de droit belge ou étranger impliquées totalement ou partiellement dans des activités liées aux armes à sous-munitions); - Un filtre ESG basé sur les scores ESG fournis par Clarity AI : conservation des meilleurs émetteurs présentant le meilleur score de risque ESG et exclusion des entreprises ayant les scores de controverse les plus élevés. Il s'agit d'un Produit à actions de capitalisation. Souscriptions et rachats : Quotidien. Veuillez contacter votre distributeur pour connaître l'heure limite.

Réglementation fiscale

Précompte mobilier sur les dividendes* : 30.0% (uniquement applicable au DIS)
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de vente* : 1.32% (max. €4.000) (uniquement applicable au CAP)
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de conversion* : CAP -> DIS : 1.32% (max. €4.000); DIS -> CAP : 0%.
 Taxe sur les plus-values sur actifs financiers* : 10% sur les plus-values réalisées depuis le 01/01/2026, avec une exonération annuelle de €10.000/personne (indexée, cumulable jusqu'à €15.000); les plus-values historiques jusqu'au 31/12/2025 sont exonérées. L'investisseur doit lui-même entreprendre les démarches nécessaires. *applicable aux personnes physiques résidant de Belgique

Avertissement

Le compartiment n'a été approuvé que pour la distribution en Belgique. Le prospectus et le document d'informations essentielles sont disponibles sur ce site internet. Le présent document est un document général destiné à un large public et ne se fonde pas sur des informations relatives à la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation des connaissances et de l'expérience du lecteur ni de sa situation financière ou de ses objectifs d'investissement n'a été effectuée. Il est donc possible que les instruments financiers mentionnés dans ce document ne soient pas appropriés ou adaptés au lecteur. Ce document contient exclusivement des informations sur les produits décrits et ne constitue pas un conseil en investissement. Le prospectus en vigueur (EN), le document d'informations essentielles (NL, FR, EN) et le dernier rapport annuel contrôlé (NL) de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès de Conventum TPS, 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Ces documents doivent être lus avant toute souscription. Le dernier rapport semestriel peut fournir des informations complémentaires. La valeur de ce produit peut être consultée sur le site De Tijd.

Plaintes :

- Service des plaintes de Crelan, ANT10103, Sylvain Dupuislaan 251, 1070 Bruxelles, ou via ce formulaire.
- Ombudsman en cas de litiges financiers, Ombudsfin ASBL, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 bte 2, 1000 Bruxelles, e-mail : ombudsman@ombudsfin.be.

La société de gestion de l'OPC a la nationalité luxembourgeoise. Elle peut décider de mettre fin à la commercialisation du compartiment en Belgique.

Les investisseurs peuvent obtenir un résumé de leurs droits (disponible en néerlandais, français et anglais) sur cette page internet.

Document commercial : il s'agit d'une communication publicitaire. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations essentielles avant de prendre une décision d'investissement.

Contact

Crelan NV
Sylvain Dupuislaan 251
1070 BRUSSEL

Tel. +32 2 558 71 11
myCrelan@crelan.be
www.crelan.be
Editeur responsable : Michaël De Man, Econopolis Wealth Management NV

Termes techniques°

Rendement actuariel	Le rendement annuel qu'un investisseur peut attendre d'un placement sur une période donnée, en tenant compte de la réinvestissement des revenus intermédiaires, tels que coupons ou dividendes.
Frais de gestion	La commission annuelle facturée par le gestionnaire de fonds pour la gestion du compartiment.
Fundsquare	Plateforme en ligne où sont publiées des informations financières sur les fonds et leurs valeurs nettes d'inventaire (VNI).
Classification SFDR	Sustainable Finance Disclosure Regulation. Cette classification indique dans quelle mesure un fonds intègre des critères de durabilité dans sa stratégie d'investissement.
VNI (Valeur Nette d'Inventaire)	Valeur unitaire du compartiment interne (par exemple à la date indiquée et dans la devise du fonds interne).
Nombre de positions	Nombre total de titres de la classe d'actifs susmentionnée dans le compartiment.
Sélection négative	Exclusion d'entreprises, notamment via la liste d'exclusion norvégienne.
Filtrage fondé sur les normes	Processus d'investissement dans lequel les entreprises sont examinées quant au respect de normes internationales, telles que celles des Nations Unies, et peuvent être exclues si elles ne respectent pas ces normes.
Intégration ESG	Stratégie visant à intégrer des critères Environmental (environnement), Social (social) et Governance (gouvernance) dans le processus d'investissement.
Month To Date	Indique le rendement ou la performance depuis le début du mois en cours jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Year To Date	Indique le rendement ou la performance cumulés depuis le début de l'année civile jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Rendement actuariel à l'échéance°	Le rendement annuel attendu d'une obligation si elle est conservée jusqu'à l'échéance, en tenant compte du prix de marché actuel, des paiements de coupons et de la durée résiduelle, calculé en moyenne pour toutes les positions obligataires du compartiment.
Rendement moyen du coupon°	La moyenne pondérée des taux de coupon annuels des obligations du compartiment, exprimée en pourcentage de leur valeur nominale.
Maturité moyenne°	La période moyenne pondérée (en années) jusqu'à l'échéance des obligations du compartiment.
Notation moyenne°	La qualité de crédit moyenne pondérée des obligations du compartiment, basée sur les notations d'agences de notation reconnues (telles que S&P Global, Moody's ou Fitch).
Duration°	Une mesure de la sensibilité de la valeur d'une obligation ou d'un compartiment obligataire aux variations de taux d'intérêt. Plus la duration est élevée, plus le cours réagit fortement aux changements de taux.
Notations obligataires	
AAA	La meilleure qualité de crédit : risque de défaut extrêmement faible.
AA	Débitur très fiable, mais légèrement plus sensible aux variations économiques.
A	Bonne qualité de crédit, mais plus sensible aux évolutions économiques.
BBB	Toujours « investment grade », mais proche de la limite vers la catégorie spéculative. Peut être sous pression en cas de conditions économiques défavorables.
BB	Pas encore un risque élevé de défaut, mais vulnérable en cas de ralentissement économique.
B	Probabilité importante de stress financier; les obligations peuvent encore être honorées, mais avec une marge restreinte.
NR (Non rated)	Non noté par les agences de notation reconnues (S&P Global, Moody's ou Fitch).
Biens de consommation de base	Produits que les consommateurs continuent d'acheter indépendamment de la situation économique, tels que aliments, boissons et produits de soin. Ils répondent à des besoins de base et présentent donc peu de fluctuations de la demande.
Biens de consommation	Produits dont la demande dépend fortement de la conjoncture économique, tels que voitures, voyages et articles de luxe. En période de croissance économique, la demande augmente, tandis qu'elle diminue souvent en période de récession.
Pays émergents	Il s'agit du marché financier d'un pays qui est resté en retard sur le plan du développement économique jusqu'à présent, mais dont les perspectives sont favorables.